

Questions orales

que les lois actuelles sont suffisantes pour régler ce problème?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la réponse à la première question est oui. En réponse à la deuxième question, la loi est satisfaisante dans la mesure où il s'agit de régler un problème. Toutefois, le gouvernement a adopté et continuera d'employer de nombreux moyens de contrôler la mainmise étrangère et les investissements dans l'économie canadienne, tels que des moyens fiscaux, des mesures propres à stimuler les investissements au Canada, etc.

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE
MESURE LÉGISLATIVE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Étant donné la réponse du premier ministre, à la lumière de la déclaration à la Chambre du ministre de l'Industrie et du Commerce en mars 1973, c'est-à-dire que nous mettions notre avenir entre les mains de ceux qui possèdent notre industrie et à la lumière des limites de la législation actuelle pour traiter du problème dans son ensemble, le gouvernement envisage-t-il de présenter à la Chambre de nouvelles mesures législatives pour statuer non seulement à l'égard des prises de possession mais aussi de tous nouveaux investissements dans l'économie canadienne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député se rappellera qu'en vertu de la loi sur l'examen de l'investissement étranger les autres prises de possession et investissements sont compris dans la deuxième partie de la loi qui doit être proclamée. Le gouvernement a dit qu'il proclamerait cette partie à une date ultérieure.

● (1140)

DEMANDE DE JUSTIFICATION MINISTÉRIELLE ÉCRITE DE
TOUTES LES PRISES DE POSSESSION

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Puisque le gouvernement, en application de la loi, a refusé de faire droit à moins de 1 p. 100 de toutes les demandes de prises de contrôle, soit à neuf, et puisque ce n'est qu'à l'égard d'une seule prise de contrôle qu'on a produit des documents expliquant la façon dont celle-ci remplit les conditions de la loi, le premier ministre demanderait-il au ministre de l'Industrie et du Commerce de justifier par écrit à la Chambre chacune des prises de possession, tant futures que celles qui ont déjà eu lieu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Pour ce qui est du préambule à sa question, c'est une affaire de statistique; je ne veux pas contredire le député, mais je pense que s'il vérifiait ses chiffres, il s'apercevrait que le pourcentage réel n'est pas celui qu'il a dit. Je vais vérifier les chiffres, tout comme il le fera sans doute aussi. J'ai l'impression que nous avons rejeté huit ou neuf demandes de prises de contrôle parmi la soixantaine que nous avons examinées. Sauf erreur, c'est une proportion bien plus forte que 1 p. 100.

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, nous continuerons à appliquer la politique inscrite dans la

[M. Broadbent.]

loi et dans la déclaration du gouvernement. Le député a présenté une instance. J'entends examiner prochainement cette question avec mes collègues et j'en profiterai pour étudier son instance.

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—ON DEMANDE DES
FONDS SUPPLÉMENTAIRES

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné l'augmentation du taux de chômage au Canada, et plus particulièrement au Québec, puis-je demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il recommandera l'acceptation d'autres projets PIL afin de créer de nouveaux emplois et de diminuer le fardeau qui pèse actuellement sur la Commission d'assurance-chômage?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Avant de répondre, j'aurais besoin de précisions sur ce que le député entend par les «autres projets».

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire, à la suite de la réponse du ministre.

Étant donné que plusieurs projets d'initiatives locales n'ont pas été subventionnés mais sont quand même valables, le ministre a-t-il l'intention de reporter la date d'acceptation des projets, afin de permettre qu'ils soient subventionnés et de créer un plus grand nombre d'emplois surtout dans les endroits où le taux de chômage augmente à vue d'oeil?

[Traduction]

M. Andras: Le gouvernement n'a pas encore pris une telle décision. Toute l'affaire est à l'étude. S'il y a décision nous l'annoncerons à la Chambre.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question supplémentaire.

Étant donné l'urgence du problème, le ministre pourrait-il dire à la Chambre en quoi consiste le programme communautaire qu'il veut mettre de l'avant en collaboration avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et peut-il dire aussi si ce programme sera mis en œuvre très prochainement?

[Traduction]

M. Andras: Le député fait allusion, je crois, à la stratégie d'emploi communautaire actuellement à son stade initial que nous négocions avec chacune des provinces. Il ne s'agira pas au début d'un programme d'envergure; en fait, il se limitera à quelque deux projets dans chaque province choisis en consultation avec le gouvernement concerné. Les négociations vont bon train avec mes homologues provinciaux. On travaillera activement presque partout d'ici quelques semaines, je crois, mais dans les limites indiquées.